

Et après l'examen ?

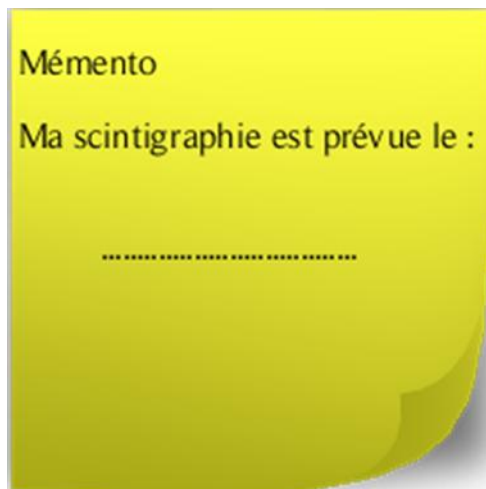
Vous pourrez immédiatement reprendre toutes vos activités, y compris votre travail.

La radioactivité qui vous aura été administrée ne représente pas de danger pour votre entourage.

Nous vous recommandons de continuer à bien vous hydrater après l'examen afin d'éliminer plus rapidement les restes du produit.

A l'issue de l'examen, le personnel médico-technique ne délivrera pas de résultat. Les résultats de votre examen seront envoyés au plus tard dans les 24 heures au médecin prescripteur ainsi qu'à d'autres médecins selon votre convenance.

En cas d'urgence, le compte-rendu pourra être transmis par fax ou par téléphone.

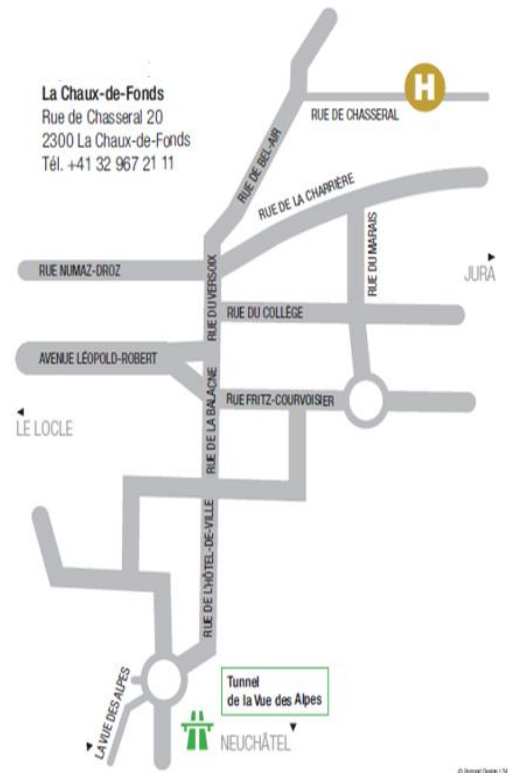


Où nous trouver ?

Vous trouverez le service de Médecine Nucléaire au 4ème étage du RHNe – La Chaux-de-Fonds.

Il est situé au même étage que l'entrée principale de l'Hôpital et dans le même couloir que le service de Radiologie.

Plan d'accès



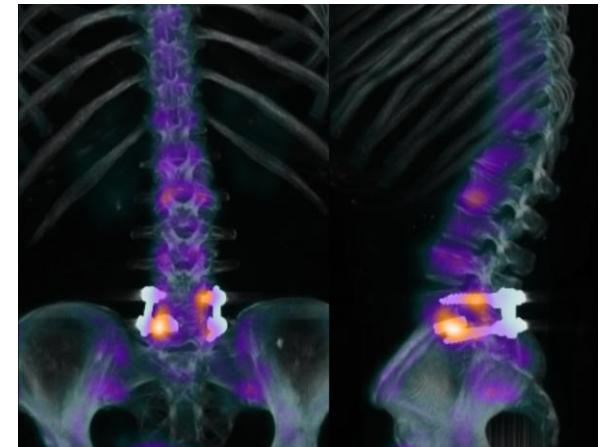
RHNe

Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

Médical
Médecine nucléaire

INFORMATIONS POUR LE PATIENT

SCINTIGRAPHIE OSSEUSE



Service de Médecine Nucléaire –

RHNe – La Chaux-de-Fonds

Téléphone : + 41 32 967 24 80

Fax : + 41 32 967 29 94

Email : secretariat.medecinucleaire@rhne.ch

Horaires : lundi au vendredi de 8h00 à 17h00
(sans interruption)

DEROULEMENT DE LA SCINTIGRAPHIE OSSEUSE

Qu'est-ce qu'une scintigraphie osseuse ?

C'est un examen non invasif et indolore qui permet de voir votre squelette et de rechercher très précocement des signes de souffrance osseuse, parfois non encore visibles sur les radiographies.

C'est un examen sensible pour détecter différents types de maladie touchant l'os : tumeur, traumatisme, rhumatisme ou autres.

Cet examen peut être demandé par votre médecin pour rechercher une origine osseuse à des douleurs ou il peut faire partie d'un bilan systématique à la recherche de lésions osseuses non douloureuses.

Quelles sont les précautions à prendre ?

Il n'existe aucune précaution particulière à prendre pour l'examen. Vous pouvez boire et manger avant et après l'examen, et prendre vos traitements comme d'habitude.

Votre médecin devra cependant s'assurer que l'examen se fait à distance de l'injection de diphosphonates (au moins 3 mois après la dernière injection ou juste avant la nouvelle injection).

N'oubliez pas d'apporter vos autres examens d'imagerie et notamment vos anciennes scintigraphies, radiographies, scanner, IRM ou échographies en rapport avec l'affection pour laquelle l'examen a été prescrit.

Comment procède-t-on à l'examen ?

Dès votre arrivée dans le service de Médecine Nucléaire, vous serez accueilli(e) par les secrétaires puis par l'équipe médico-technique.

L'examen se déroule sur une journée en deux passages dans le service, séparés par un délai de 3 à 4 heures.

L'heure de retour vous sera précisée par le TRM après votre premier passage dans le service. Si vous n'êtes pas hospitalisé(e), vous pouvez quitter le service pendant ce temps d'attente.

1. Injection :

Un produit très faiblement radioactif vous sera injecté dans une veine du bras.

L'examen n'est pas douloureux et ne présente aucun effet secondaire immédiat ou tardif.

Cet examen n'est pas dangereux et le rayonnement reçu est très faible, comparable à des examens courants de radiologie.

Des images pourront être réalisées immédiatement après l'injection en fonction de la question posée par votre médecin. La durée d'acquisition de ces images est d'environ 20 minutes. A noter que le rayonnement reçu n'augmente pas avec le nombre d'images acquises.

Pour améliorer la qualité des images et favoriser l'élimination du produit, il est recommandé de boire plus que d'habitude et si possible 1 litre de liquide (toutes boissons confondues) durant les 3 à 4 heures d'attente suivant l'injection. Passé ce délai nous réaliserons des images.

2. Images :

Avant la réalisation des images, vous devrez vider votre vessie.

Vous devrez également revêtir une blouse de l'hôpital et enlever tout objet métallique (montre, bijoux, etc.) pouvant perturber les images (pensez à les laisser à la maison).

L'appareil qui prend les clichés s'appelle une gamma caméra.

Pour obtenir des images de qualité, elle se déplace tout le long de votre corps, le plus près possible mais sans vous toucher.

Pendant l'enregistrement des images (30-45 minutes) vous serez allongé(e) sur le dos, **et il sera important de ne pas bouger**. Vous pourrez respirer tout à fait normalement.

La position sous caméra est parfois pénible, mais des dispositions seront prises pour optimiser votre confort (coussins, couvertures, etc.).

Après les premières images acquises, le médecin nucléaire peut décider de réaliser des acquisitions supplémentaires afin d'explorer plus précisément une zone ou pour préciser le diagnostic.

Contre-indications ?

L'examen est évité chez la femme enceinte.

Pour cette raison, il est obligatoire pour une femme en âge de procréer de réaliser l'examen dans les 10 premiers jours du cycle menstruel, sous contraception ou éventuellement après un test de grossesse.

Un questionnaire vous sera systématiquement remis par les secrétaires et sera à remplir avant la réalisation de votre examen.

Si vous allaitez votre enfant, vous devez tirer votre lait avant l'examen et le conserver pour une utilisation ultérieure.

En effet, votre allaitement devra être suspendu durant les 24 heures suivant l'injection intraveineuse du radiopharmaceutique et le lait produit durant cette période devra être jeté.

Tout le monde peut passer cet examen, même les nourrissons ou les personnes âgées.